

Activités

Son action, qui couvre l'ensemble du département, la place au premier rang de l'enseignement musical, avec près de 5000 élèves répartis dans 40 écoles de musique.

Dès 1957, un programme d'enseignement commun à toutes les écoles a permis un rapide développement de l'enseignement musical.

- Des examens annuels sont organisés au niveau des groupements, et pour les cours moyens et supérieurs au niveau départemental. Grâce à son affiliation à la Confédération Musicale de France, les élèves de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises peuvent ensuite passer le concours d'excellence à Paris. Parallèlement, son action s'est portée sur la formation des formateurs. C'est ainsi que chaque année ont lieu des stages de formation, de perfectionnement ou de recyclage pour les professeurs ou grands élèves de nos écoles. Cette action, vitale pour la survie et le développement de nos sociétés, représente plus de 700 journées de formation.

- Un stage d'orchestre en février, une colonie musicale et un centre aéré en été permettent à de nombreux jeunes (et moins jeunes pour le stage) de perfectionner leurs connaissances musicales avec des professeurs spécialisés et de pratiquer la musique d'ensemble.

- Tout au long de l'année, de nombreuses manifestations musicales sont organisées par nos associations. D'autre part, il n'est guère de manifestations populaires concevables sans musique. L'animation de nos communes est une des raisons d'être de beaucoup d'entre elles qui n'en organisent pas moins de brillants concerts. Les festivals sont autant de possibilités de rencontre entre ces divers orchestres qui peuvent également se mesurer lors de concours départementaux, régionaux ou nationaux, dont l'organisation fait l'objet d'une réglementation nationale.